Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1994)

Rubrik: Diffusion du droit international humanitaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIFFUSION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

L'année 1994 a été une période charnière, tant sur le plan de la réflexion que sur celui du travail de diffusion sur le terrain. Elle a été marquée par des orientations nouvelles, des évolutions sensibles et une augmentation globale des activités de diffusion. Dans ce sens, 1994 devrait guider l'année 1995 et permettre d'améliorer et de multiplier les réalisations, à l'heure où les conflits de divers types deviennent de plus en plus complexes.

Si, en 1993, une vingtaine de délégués spécialisés en diffusion étaient basés en permanence sur le terrain, ce sont plus de quarante délégués qui, en 1994, ont été chargés de transmettre les valeurs du droit international humanitaire à divers publics-cibles. A cette fin, ils ont utilisé des vecteurs et supports diversifiés (imprimés, spots radio et TV, présentations orales, théâtre, etc.). Les besoins croissants du CICR en personnel spécialisé dans ce domaine ont nécessité à nouveau un cours annuel de diffusion pour une quinzaine de délégués, dont un tiers étaient envoyés par des Sociétés nationales.

Afin de permettre aux destinataires de la diffusion de mieux s'identifier au message du droit humanitaire, le CICR a systématisé l'approche interculturelle: il s'agit de relier l'essence du droit humanitaire aux valeurs humanitaires contenues dans la culture et les traditions de chaque peuple; ce dernier retrouve ainsi des notions qui lui sont familières, au travers de proverbes, de références historiques et littéraires de chapsens folkloriques etc.

références historiques et littéraires, de chansons folkloriques, etc.

Dans les situations conflictuelles, le souci de prévenir et de limiter l'acroissement des violations du droit humanitaire, et donc de la souffrance et du nombre de victimes, se double d'une préoccupation liée à l'accès à celles-ci et à la sécurité de l'action et du personnel Croix et Croissant-Rouge. Devant la complexité des situations conflictuelles actuelles et, en particulier, des nouveaux types de conflits, le CICR a introduit — avec le support d'un guide — le principe de la planification d'une campagne ou d'une action de diffusion. Ce concept est basé sur le constat et l'analyse des besoins et des problèmes liés aux victimes existantes et potentielles, ainsi qu'aux aspects de sécurité. Par ailleurs, cette planification permettra ultérieurement de faciliter l'évaluation de l'impact des activités de diffusion. Elle obéit ainsi à un souci d'efficacité.

Pour les situations non conflictuelles, domaine de la diffusion préventive par excellence, le CICR a développé les lignes d'une approche systématique des besoins de diffusion selon divers paramètres et ordres de priorité, tels que les risques d'émergence de violence et de conflits. Cette approche vise en premier lieu les forces armées régulières et les autres porteurs d'armes, les Sociétés nationales, la jeunesse dans les établissements scolaires et les milieux académiques. Il s'agit là d'un travail à long terme, véritable défi qu'il importera de partager avec d'autres organismes. Les publics-cibles susmentionnés ont en

commun leur rôle important dans la marche de la société et leur capacité d'être les relais du message humanitaire. Des projets-pilotes de diffusion dans les établissements d'enseignement et auprès des cercles académiques ont été lancés dans la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Suite au séminaire de sensibilisation à la diffusion, tenu en juin 1994 au Danemark et réunissant toutes les Sociétés nationales d'Europe occidentale et orientale, le CICR a entrepris d'organiser une série de réunions régionales, destinées à élaborer ou améliorer les programmes nationaux de diffusion de ces Sociétés. La première de la série (regroupant les Sociétés nationales de Bulgarie, d'Albanie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Grèce et de Roumanie) a eu lieu en Bulgarie en octobre 1994. Elle a permis de tirer des enseignements très utiles pour les futures réunions, dont le programme nécessitera certains ajustements liés à la diversité des expériences et des situations.